

Cadre réservé au service

Statut : SHN SCN Espoir autre :

Niveau sportif :

Accord : **LP** **LC**

Refus : Hors délais Hors critères Autre :

**Demande d'obtention du statut de Sportif de Haut Niveau
Année Universitaire 2019-2020**

Nouvelle demande

Renouvellement

Etat Civil

Nom : Prénom :

Date de naissance : / /

Adresse pour 2019/2020 :

N° de téléphone portable :/...../...../..... e-mail :

En cas de changement du n° de téléphone ou du mail en cours d'année, merci de nous en informer.

Renseignements Sportifs

Discipline sportive : Niveau de pratique :

2018-19 : Structure d'entraînement ou Club* :

2019-20 : Structure d'entraînement ou Club* :

Correspondant du club : Nom : Coordonnées :

Statut sportif

Vous êtes étudiant(e) figurant sur les listes du Ministère des sports **merci de renseigner le cadre n°1 et n°2.**

Vous candidatez sur critères de l'Université Savoie Mont Blanc **merci de ne renseigner que le cadre n°2.**

Vous pouvez consulter les critères d'admission sur liste complémentaire dans la rubrique consacrée aux SHN sur le site internet du SUAPS : <http://oxygene.univ-savoie.fr/sportifs-particuliers/sportifs-de-haut-niveau/>

Cadre n°1 : Listes Ministérielles (uniquement)

⇒ Attention, si vous êtes sur liste ministérielle, vous devez retourner votre dossier avec
l'attestation du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de votre Académie

Vous pouvez consulter le site du Ministère des sports : <http://www.sports.gouv.fr>

Liste SHN : Elite Senior Relève Reconversion

Autre liste : Collectif nationaux Espoir Partenaire d'entraînement juge ou arbitre

Sportif appartenant à une structure de haut niveau labélisée par le ministère.

Sportif appartenant à un centre de formation d'un club professionnel et bénéficiant d'une convention de formation. (cf. article L211-5 du code du sport)

Cadre n°2 : Renseignements sur votre niveau sportif

Sport individuel : Niveau de jeu / Classement / Nombre de points etc (en 2018-2019).

Sport collectif : Club / Catégorie d'âge / Equipe (en tant que titulaire) / Niveau de championnat (en 2019-2020).

.....

Résultats internationaux obtenus :

-
-
-

Résultats nationaux obtenus :

-
-
-

Renseignements Scolaires

- Vous avez obtenu votre baccalauréat en 2019, Série : Mention :
- Si vous avez obtenu votre baccalauréat avant 2019 :

Année Scolaire	Enseignement suivi	Etablissement / lieu	Résultats (moyenne générale)
2018– 2019			

Année universitaire programmée pour 2019-2020 à l'USMB

Campus : Annecy-le-Vieux Le Bourget du Lac Jacob

UFR, Ecole ou Institut :

Filière, Spécialité, Département :

Année de formation :

Licence ou DUT : 1ère année 2ème année 3ème année Licence Professionnelle

Master : 1ère année Master 2ème année Master

Cycle d'Ingénieur : PEIP 1 PEIP 2 FI3 FI4 FI5

Pour une demande de renouvellement, merci de compléter les informations ci-dessous :

- Si vous aviez déjà le statut de SHN à l'USMB en 2018-2019 :

Précisez le nom de votre enseignant référent (ou responsable d'année) :

Cursus en étalement oui non

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Lu et approuvé

Fait à : le...../...../.....

Signature de l'étudiant :

Retour du dossier

Vous devez retourner la demande le plus tôt possible, avant le 5 septembre :

Pour tous les étudiants de l'USMB (hors STAPS) :

Par courrier : *Jean-baptiste Evrot,*
Référent SHN de l'Université Savoie Mont-Blanc,
Service des sports, 5 chemin de bellevue,
74940 Annecy-Le-Vieux

Par mail : jean-baptiste.evrot@univ-smb.fr

Réunion d'information et de validation du statut SHN,
Présence obligatoire le

- **Judi 5 septembre 13h sur le campus du Bourget**
ou
- **Mardi 10 septembre 12h sur le campus d'Annecy**

Pour les étudiants en filière STAPS :

Par courrier : *secrétariat STAPS*
Bâtiment Chartreuse
73376 Le-Bourget-du-Lac Cedex

Par mail : Yannick.Duby@univ-savoie.fr

Réunion d'information et de validation du statut SHN,
Présence obligatoire le

- **Judi 12 septembre 14h sur le campus du Bourget**

Information importante : RAID SHN obligatoire le jeudi 26 septembre à 13h30 (Annecy)

Attention : Aucune demande ne pourra être traitée après le 30 septembre 2019.